



« Un vent venu du SUD pour mieux vous défendre »

Une Organisation Syndicale qui a fait ses preuves lors du rapprochement AG2R - PREMALLIANCE vient apporter un nouveau souffle !

*La protection de vos droits par la raison, le débat et la proposition !!*

Vous l'aurez constaté ces trois dernières années, pour défendre vos intérêts les signatures au kilo ne **suffisent** plus !

*Votre vote aux élections DP et CE sera déterminant pour continuer à vous représenter, vous conseiller, vous accompagner.*

C'est dans cet état d'esprit que la Section SUD-Solidaires IDF s'est créée : Une Équipe de personnes formées et expérimentées, toujours à vos côtés pour vous défendre, conseiller et orienter **dès** que vous l'aurez décidé.

*SUD-Solidaires en DP, c'est une Vigilance permanente !*

Accompagner et défendre vos droits à un bien-être et à votre santé dans votre poste de travail sont bien les maîtres-mots pour notre action de délégués du personnel sur des problématiques individuelles et collectives.

*Au CE, un droit d'opposition pertinent et en cohérence avec vos attentes !*

Ce n'est pas une menace à l'encontre de la Direction mais une volonté réelle d'aligner et d'améliorer nos acquis sociaux. Aucun salarié ne doit perdre en capacité d'achat, ni voir ses garanties santé/prévoyance diminuer.

Vos élus SUD-Solidaires sauront anticiper et **contrer une** quelconque action à l'encontre des droits et acquis des salariés.

## *Accomplir vos attentes est notre priorité !*

Le CE est la tribune qui nous permettra de vous procurer un meilleur statut, de négocier un accord d'entreprise qui réponde à vos attentes, de faire respecter notre CCN et le code du travail.

*Pour SUD-Solidaires, le CE est aussi l'assemblée où votre voix doit se faire entendre :*

*Rendre meilleure la vie quotidienne de chaque salarié*

*La « souffrance au travail » commence déjà dans les transports collectifs...*

Afin d'éviter les incommodités liées aux transports collectifs, nous proposerons à la Direction l'élargissement des plages horaires .

Le « Télétravail » sur la base du volontariat est une solution aussi. La DRH réfléchit à ce sujet. Nous veillerons à ce que tout salarié, dont le travail le permet, puisse en bénéficier.

*La « souffrance au travail » peut aussi commencer à la maison quand on a des enfants en « bas âge », quand on s'occupe d'un parent malade, handicapé ou âgé.....*

Nous proposerons à la Direction la signature de conventions avec des crèches interentreprises afin que personne ne souffre des carences de « garde d'enfants ».

Aussi, la création d'une « chaine de solidarité » élargissant les dons des jours RTT ou CP aux salariés s'occupant de parents dépendants.

*Alors que tout le monde s'accorde à dire que la réussite de l'entreprise passe par le « bien-être » du salarié, avec un effectif de dix mille salariés il faudrait qu'on se donne les moyens de notre réussite, cela passe par la prévention de la souffrance au travail !!*

### **LISTE SUD SOLIDAIRES POUR LES PROCHAINES ELECTIONS.**

Mme DALILA BOUDAR	- adhésion santé
Mme CATHERINE MERCIER	- assistante commerciale
Mme SOPHIE DETTINGER	- service adhésion entreprise
M. PIERRE HERBECQ	- service retraite
M. DANIEL DARMON	- service prévoyance
Mme EDITH SIMAO	- service adhésion entreprise
Mme HELENE BENNIA	- service adhésion entreprise
Mme FLORENCE EPEE	- contentieux
Mme BASMA BATITA	- contentieux
Mme HOULEYE DIALLO	- adhésion santé

Le 19 Février 2015

[www.sudag2r.org](http://www.sudag2r.org)

Union  
syndicale G<sup>10</sup>  
**Solidaires**